



Désaccord sur la vente d'un appartement

Par **elise16**, le **27/09/2011** à **08:10**

Bonjour, rnJ'ai acheté un appartement avec quelqu'un il y a deux ans et aujourd'hui nous nous séparons. Sachant que je ne possède qu'un quart du bien, comment faire pour le récupérer si mon ami n'est pas d'accord pour vendre?

Par **edith1034**, le **27/09/2011** à **08:21**

A VOUS LIRE VOUS ÊTES EN INDIVISIONrnNul ne peut être contraint de rester en indivisionrnS'il ne veut pas vendre il rachète votre part sinon il vaudra choisir un avocat pour saisir le TGI et demander la sortie de l'indivisionrnpour tout savoir sur la vente immobilièrern<http://www.fbIs.net/COMPROMISVENTEARRET.htm>

Par **amajuris**, le **27/09/2011** à **10:29**

bjr, rnet votre ex est prioritaire en tant qu'indivisaire pour l'achat de votre part qui ne peut intéresser que lui. conclusion, mauvaise opération financière.rncdtrn"quand on aime, on ne compte pas; quand on n'aime plus, on commence à compter".